



**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2016**  
**19h00 - Agen**

**Présents** : Céline Olivié, Isabelle De Brito Comby, Martine Fougeray, Patrick Volpato, Patrick Noaille, Eric Laville, Georges Longueville, Emmanuel Brugière.

**Excusées** : Jacqueline De Brito, Chrystelle Laurent,

Invité : José Ruiz

Secrétaire de séance : Séverine Férary

- **Ordre du jour** :

\* Championnats U15 et U17

\* Questions diverses

-----  
**\*Championnats**

Lors des tournois de pré-saison le niveau des équipes a été évalué par la commission technique. Certaines équipes qui auraient pu prétendre à la pré-région ne répondent pas au statut de l'entraîneur. Cela est dommageable pour les joueurs et joueuses qui ne pourront évoluer à leur niveau, mais il est difficile de modifier le règlement hors assemblée générale et le timing est trop court pour une consultation des clubs et une décision sereine.

**Championnat U17 masculins : 16 équipes engagées.**

Phase 1

1 poule avec 5 équipes en pré-région

2 poules avec 5 et 6 équipes en niveau département. Les équipes sont réparties, selon le classement établi par la technique, en deux poules (1 pour les équipes au classement pair / une pour celle au classement impaire).

Phase 2

3 équipes monteront en région. Les 2 équipes restantes de pré-région + les équipes classées 1 et 2 de chaque poule constitueront la poule « champion ». Les 7 équipes suivantes joueront en poule honneur.

**Championnat U17 féminines : 12 équipes engagées.**

Phase 1

1 poule de 6 en pré-région.

1 poule de 6 en département.

**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2016**  
**19h00 - Agen**

A l'issue de la réunion, et compte-tenu des informations données par la Ligue dans l'après-midi, il apparaît qu'il n'y aura plus qu'une place en région pour le département 47.

**Phase 2**

les 5 équipes de pré-région qui ne montent pas + la 1<sup>ère</sup> de département, constitueront la poule champion. Les 5 autres équipes joueront en honneur.

Championnat U15 filles : 20 équipes engagées.

**Phase 1**

6 en poule pré-région (2 montent en région)

1 poule de 6 au niveau 1 départemental.

2 poules de 4 au niveau 2 départemental. Les équipes classées 1 et 2 de chacune de ces poules joueront une demi-finale et une finale. Les deux finalistes monteront en honneur 1.

Les équipes 3 et 4 se jouent entre elles selon le principe suivant :

1<sup>ère</sup> journée : 3a vs 3b / 4a vs 4b

2<sup>ème</sup> journée : 4b vs 3a vs / 4a vs 3b

**Phase 2**

Les quatre équipes de pré-région ne montant pas + les 2 premières du département 1 constituent la poule « champion ».

Les 4 restantes de département 1 + les deux finalistes de département 2 constituent l'honneur 1.

Les 8 équipes restantes forment une poule unique.

Championnat 15 masculins : 17 équipes engagées.

**Phase 1**

6 équipes en poule pré-région (2 montent en région)

2 poules de département (5 équipes et 6 équipes), réparties selon le classement de la commission technique (classement paire / classement impaire)

La commission sportive gère les championnats U11 à U20.

**Phase 2**

Les 4 équipes ne montant pas en pré-région + les premiers de chaque poule constituent la poule champion.

Il reste 9 équipes en honneur.

L'équipe de l'EN CTC Val de Garonne – US Samazanaise n'ayant pas participé au tournoi se verra infligé la pénalité financière prévue au règlement (la moitié étant reversée au club organisateur du tournoi) et les deux points de pénalité.

**COMMISSION SPORTIVE - REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2016**  
**19h00 - Agen**

**Tournois U11 et U13 à venir :**

Point sur les responsables de la commission sportive présents sur chaque lieu. Le nombre d'équipes, notamment U13 étant très important le temps de jeu pourra être modifié par les organisateurs (1 fois 10 mn). Il faut essayer de faire jouer ensemble les équipes s'étant engagées en confirmés et débrouillés ou débrouillés et débutant mais pas les confirmés et débutants.

**Questions diverses :**

L'équipe de la Pennoise ayant retiré son équipe en seniors féminines département 3, il y a maintenant une poule de 4 équipes et une poule de 5 équipes. Malheureusement la première journée de championnat ayant été jouée et un match étant avancé à ce vendredi, il ne nous est plus possible de réorganiser les rencontres de ce niveau dans l'urgence.

Les équipes de l'AOC Buzet (pré-région féminine et département 2 masculin), ainsi que l'équipe de l'AL Castillonnès 2 ont déclaré forfait général entre vendredi soir et samedi. La pénalité financière de forfait général au moment des matchs aller est soumise au vote : 7 pour (2 pour l'application de la pénalité de forfait après engagement).

La pénalité de forfait général (120 euros) sera appliquée.

Rappel : le carton de licence doit être présenté quand la qualification date de plus de 15 jours. Afin de permettre aux clubs de se mettre en conformité, une tolérance sera appliquée sur le 1<sup>er</sup> week-end de championnat senior. A compter du 30 septembre, les pénalités prévues seront appliquées.

Tournoi U11 dans le cadre du salon « Vivons 100% sport ». L'information sera envoyée à tous les clubs ayant des U11, afin de connaître les équipes volontaires et de s'organiser avec les CTF.

Fin de la réunion à 21h30.

**Céline OLIVIE**

**Présidente de la Commission sportive**

